

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

21me Année.

MONTRÉAL, 15 SEPTEMBRE 1909.

No 10.

UN ARTICLE DE M. SIEGFRIED

M. Jules Siegfried, l'éminent écrivain français que les Canadiens ont eu l'avantage de connaître, vient d'écrire dans un grand journal français un article dont nous détachons le passage suivant :

“ Que faut-il pour être bon commerçant ou un bon employé de commerce ? Il faut connaître avant tout la comptabilité, les règles d'intérêts et d'escomptes et savoir établir un prix de revient. Il faut ensuite connaître les usages commerciaux, le rôle du crédit, le fonctionnement des banques, la manière dont s'établissent et s'emploient les pièces ordinaires usitées : faveurs, traites, effets de commerce, etc. Il faut avoir quelques habitudes de la rédaction commerciale : joignant aussi à ces connaissances *celles de la sténographie et de la clavigraphie, si indispensables de nos jours où tout doit être fait rapidement.* Si l'on veut pas en plus loin encore cette instruction, il faudra que les jeunes gens, avant tout, apprennent les langues vivantes, sans lesquelles il est impossible de réussir dans le grand commerce ; il ne sera pas inutile qu'ils acquièrent des notions de droit et d'économie politique ; ils pourraient enfin s'instruire dans la géographie économique et particulièrement étudier ce qui a trait aux pays avec lesquels nous sommes en relations constantes et à nos colonies dont l'importance grandit chaque jour. ”

M. Siegfried termine son article en disant que, pour réussir, il faut l'ambition du succès, une conduite exemplaire, le sentiment de l'honneur, la loyauté, l'énergie, la persévérance.

Il aurait pu ajouter, observe l'Enseignement sténographique, qu'il faut

développer chez nos commerçants et industriels quelques qualités qui leur manquent trop souvent : l'initiative et une certaine largeur d'esprit qui leur permettraient de risquer non pas en spéculations ruineuses, mais en essais fructueux des capitaux toujours trop timides.

N'en voit-on pas qui refusent — comme celui que signalait l'autre jour un de nos consuls — d'envoyer à l'étranger des catalogues dont le port ne serait pas remboursé ?

Sous ce rapport, nous avons beaucoup à envier aux Allemands.



M. R.-A. WAILLARD

Sténographe et ancien secrétaire privé de l'honorable L.-P. Brodeur, qui a été nommé récemment agent du ministère de la Marine et des Pêcheries, à Montréal, en remplacement de M. U.-P. Boucher.